

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Metz, le 12 décembre 2016

Service Connaissance et Développement Durable
Pôle Promotion du Développement Durable

Structures d'Éducation à l'Environnement et au
Développement Durable

Structures sociales des quartiers prioritaires de la
politique de la ville.

Nos réf. : 16-163
Affaire suivie par : Marie JACQUET
marie.jacquet@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03 87 56 42 73
Courriel : marie.jacquet@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Appel à projet Quartier Libre pour la Nature Grand Est 2017.
PJ : lettre de lancement et cadre de l'appel à projet

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'appel à projet Quartier Libre pour la Nature, la DREAL et ses partenaires ont soutenu, de 2014 à 2016, des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'ex-Alsace.

Les habitants de ces quartiers sont traditionnellement éloignés de ce type d'activités. Pourtant, l'EEDD constitue un levier pour transmettre des valeurs sociales et humaines : le respect de la nature et de l'autre, la citoyenneté, l'engagement dans un projet collectif, la responsabilité individuelle et collective, la solidarité territoriale et intergénérationnelle.

En 2017, la DREAL étend ce dispositif à l'ensemble de la région Grand Est.

De nouveaux partenaires institutionnels l'ont rejoint : le SGARE, la DRDJSCS, le Conseil Régional, les Agences de l'eau.

Les têtes de réseau EEDD participeront à l'appel à projet : l'ARIENA (partenaire historique), le GRAINE Grand Est et le GRAINE Champagne-Ardenne pourront vous accompagner dans la conception de vos projets.

Vous trouverez ci-joint le règlement de l'appel à projet avec la liste des quartiers prioritaires concernés.

Nous attirons votre attention sur les principales échéances :

Dépôt de la lettre d'intention de candidature	20/01/17
Dépôt du dossier	28/02/17
Réunion du jury	10/03/17

Les dossiers sont à transmettre à l'adresse suivante :

DREAL Grand Est
Service Connaissance et Développement Durable
Pôle Promotion du Développement Durable
À l'attention de M. MARCELET et Mme JACQUET
2 rue Augustin Fresnel
CS 95 038
57 071 METZ Cedex 3

Ou à envoyer par courrier électronique à l'adresse :
ppdd.dreal-acal@developpement-durable.gouv.fr

Toutes ces éléments sont également consultables et téléchargeables sur le site de la DREAL, à l'adresse suivante :
<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/quartier-libre-pour-la-nature-grand-est-2017-a16406.html>

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur cet appel à projet.

En vous remerciant pour l'implication de votre structure dans ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur régional adjoint de la
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement du Grand Est,

Dominique VALLÉE

